



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING   
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/ASPE-L9

Madame la Présidente  
Commission Locale de l'Eau du SAGE  
Bassin Ferrifère  
Hôtel de Région  
Secteur des territoires en conversion  
Place Gabriel Hocquard  
CS 810004

57036 METZ Cedex1

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la création d'une piste cyclable sur les communes de FONTOY et LOMMERANGE

Metz, le 5 mai 2015

PJ : Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification  
Fiche descriptive

Madame la Présidente,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration**» en date du 12 décembre 2014,
- une copie de la décision datée du 5 mai 2015 adressée à la Communauté de Communes Portes de France Thionville, accompagnée de la fiche descriptive de l'opération.

concernant l'opération suivante :

**CREATION D'UN ITINERAIRE CYCLABLE SUR LES COMMUNES DE FONTOY ET LOMMERANGE**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à Monsieur le Maire de FONTOY et à Monsieur le Maire de LOMMERANGE.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER